



Le SPCJ assure la sécurité des édifices juifs de France

## Un organe d'autodéfense

### Le Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ)

*Créé en 1980 aux lendemains de l'attentat de la rue Copernic, le SPCJ est un organisme apolitique à but non lucratif qui a pour vocation de protéger les juifs de France.*

### La création du SPCJ

L'attentat meurtrier de la rue Copernic suscite une vive émotion en France. Face à cet événement, le CRIF, le FSJU et les consistoires fondent le SPCJ.

Les membres du bureau exécutif sont nommés par ces différentes institutions. L'objectif principal de cette organisation est de protéger la communauté juive dans son ensemble et de faire face à la menace terroriste.

En dehors d'une équipe permanente, les membres du SPCJ sont tous bénévoles.



L'attentat de la rue Copernic

### L'action du SPCJ

Cette action de protection prend plusieurs formes. Pendant les fêtes religieuses et les jours de chabat, le SPJC assure la protection des synagogues. Le SPJC intervient aussi à la demande d'associations pour protéger la communauté juive et conseille les synagogues, les écoles et autres lieux communautaires pour améliorer la protection de ces endroits.

Depuis 2006, le SPCJ publie des rapports faisant état des chiffres de l'antisémitisme en France. Ces rapports sont établis en coopération avec le Ministère de l'Intérieur et visent à recenser tous les actes antisémites en France chaque année.

Le SPCJ mène une action de vigilance. Il a ouvert une ligne téléphonique verte joignable 24h/24h afin de signaler tout acte antisémite ou tout danger immédiat. À travers sa page Facebook, le SPCJ lance des alertes concernant de potentielles menaces antisémites.

Source : <http://antisemitisme.org/dl/SPCJ-2012-FR.pdf>  
<http://antisemitisme.org/dl/SPCJ-2013-FR.pdf>  
<https://www.facebook.com/spcjfr>